

CONTRIBUTION DE L'ASSOCIATION EL-AMAN

POUR UNE POLITIQUE NATIONALE DE MAITRISE DE L'ENERGIE ET DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

*Pour renforcer la souveraineté nationale,
Soutenir le développement économique
Et préserver les droits des générations futures*

PRÉAMBULE

L'énergie constitue aujourd'hui un enjeu majeur de souveraineté nationale. Pour un pays comme l'Algérie, riche de ressources énergétiques stratégiques, leur préservation et leur valorisation rationnelle conditionnent le développement économique, la sécurité énergétique et la protection des intérêts des générations futures.

La maîtrise de l'énergie ne peut donc plus être considérée comme une simple politique sectorielle. Elle doit devenir une priorité nationale, mobilisant l'ensemble des institutions, des acteurs économiques, des collectivités territoriales, des universités, des médias, de la société civile et des citoyens.

Depuis 2021, l'Association El-Aman œuvre en faveur de cette vision à travers des actions de sensibilisation, des contributions techniques et des travaux de concertation avec des experts de différents domaines. Convaincue que les associations de consommateurs peuvent être des forces de proposition au-delà de leur mission de sensibilisation, elle soumet la présente contribution afin d'enrichir la réflexion nationale par des recommandations concrètes, réalistes et opérationnelles.

Cette contribution s'inscrit dans un esprit de partenariat avec les pouvoirs publics et vise à accompagner les efforts de l'État pour faire de la maîtrise de l'énergie un levier de souveraineté nationale, de développement économique et de préservation des droits des générations futures.

I. CONSTATS

L'Algérie a engagé depuis plus de deux décennies une politique volontariste en faveur de la maîtrise de l'énergie et de la transition énergétique. Plusieurs institutions spécialisées, programmes nationaux, mécanismes de financement et dispositifs réglementaires ont été mis en place afin de promouvoir une utilisation plus rationnelle de l'énergie.

Cette volonté politique mérite d'être saluée. Toutefois, au regard des enjeux actuels, les résultats obtenus demeurent encore en deçà des ambitions affichées et des moyens mobilisés. Les économies d'énergie réalisées restent modestes par rapport au potentiel national, tandis que plusieurs programmes pilotes tardent à être concrétisés ou généralisés.

À titre d'exemple, le projet des 600 logements à haute performance énergétique, dont les études avaient été réalisées il y a plus de quinze ans en tant qu'opération pilote dans plusieurs wilayas du Sud, n'a toujours pas été concrétisé. Cette situation soulève la question du suivi des projets, de l'évaluation des politiques publiques et de la généralisation des expériences réussies.

Par ailleurs, les exigences de performance énergétique demeurent insuffisamment intégrées dans la conception des bâtiments, les permis de construire, les cahiers des charges des grands maîtres d'ouvrage publics, les programmes de logements, les équipements publics et les projets d'infrastructures.

Dans le même temps, les secteurs résidentiel, tertiaire, industriel, agricole et des services publics recèlent un important potentiel d'économies d'énergie à travers une meilleure conception des bâtiments, l'utilisation d'équipements performants, la modernisation des réseaux, le développement des énergies renouvelables et l'évolution des comportements de consommation.

Il apparaît ainsi nécessaire de passer progressivement d'une logique de moyens à une logique de résultats, fondée sur des objectifs mesurables, des indicateurs de performance, des évaluations périodiques et une meilleure coordination entre les différents secteurs concernés.

Convaincue que la maîtrise de l'énergie constitue désormais une priorité stratégique pour l'Algérie, l'Association El-Aman soumet à l'appréciation des pouvoirs publics les dix axes stratégiques suivants, articulés autour d'une approche intégrée, pragmatique et orientée vers les résultats.

II. LES DIX AXES STRATÉGIQUES

Axe 1 : Renforcer la gouvernance et le cadre réglementaire

La réussite de la politique nationale de maîtrise de l'énergie repose sur une gouvernance cohérente, une coordination intersectorielle et un cadre réglementaire orienté vers les résultats.

À cet effet, l'Association El-Aman recommande de :

- Renforcer la coordination entre **les différents départements ministériels** concernés par la maîtrise de l'énergie ;
- Intégrer systématiquement l'objectif de performance énergétique **dans les politiques publiques** de l'habitat, de l'urbanisme, de l'industrie, de l'agriculture, de l'hydraulique, des transports et des collectivités locales ;
- Mettre en place des indicateurs nationaux de performance énergétique permettant de **mesurer les résultats** des politiques engagées ;
- Instaurer **une évaluation périodique** des programmes nationaux afin d'améliorer leur efficacité et d'assurer un meilleur retour sur investissement des fonds publics.

Axe 2 : Faire de la performance énergétique une exigence dans tous les projets

La performance énergétique doit devenir un critère obligatoire dans la conception, la réalisation et l'exploitation des bâtiments publics et privés.

L'Association El-Aman propose notamment de :

- Rendre obligatoires **les études de performance énergétique** pour tous les projets de construction et de réhabilitation d'une certaine importance ;
- Conditionner l'approbation **des permis de construire** au respect des exigences minimales de performance énergétique, conformément à une réglementation nationale adaptée ;
- Intégrer des critères obligatoires de performance énergétique dans **les cahiers des charges** des grands maîtres d'ouvrage publics, notamment pour les programmes de logements, les établissements de santé, les écoles, les universités, les mosquées, les bâtiments administratifs et les infrastructures publiques ;
- Généraliser **les audits énergétiques** des bâtiments publics et des installations fortement consommatrices d'énergie ;
- Agréer et renforcer **les bureaux d'études spécialisés** en efficacité énergétique afin d'assurer la qualité des études et des expertises.

Axe 3 : Construire des bâtiments sobres en énergie

Le secteur du bâtiment constitue l'un des principaux gisements d'économies d'énergie. Il est nécessaire de privilégier une conception bioclimatique adaptée aux spécificités climatiques de l'Algérie.

À cette fin, il est proposé de :

- Promouvoir **l'architecture bioclimatique** dès la conception des projets ;
- Généraliser l'utilisation de matériaux de construction offrant de **meilleures performances thermiques** ;
- Renforcer les exigences relatives à **l'isolation thermique** des bâtiments ;
- Encourager **la rénovation énergétique** progressive du parc immobilier existant, en priorité les bâtiments publics ;
- Développer des programmes de démonstration et de diffusion **des bonnes pratiques** dans le domaine de la construction durable.

Axe 4 : Moderniser l'éclairage public et les réseaux électriques

La modernisation des réseaux d'éclairage public constitue un levier important de réduction de la consommation électrique des collectivités locales.

L'Association El-Aman recommande de :

- Rendre obligatoires **les études d'éclairage** pour tous les projets d'éclairage public, d'éclairage extérieur et de mise en lumière des bâtiments ;
- Généraliser l'utilisation **de luminaires LED** à haute performance énergétique ;
- Développer **la télé-gestion, le télé-relevé et les systèmes intelligents** de commande et de comptage ;
- Normaliser les équipements utilisés dans les réseaux d'éclairage public afin d'améliorer leur qualité et de **lutter contre les produits non conformes** ;
- Adapter les programmes de **maintenance des réseaux d'éclairage public** aux meilleures pratiques techniques et réaliser des audits périodiques des installations.

Axe 5 : Promouvoir les équipements et systèmes à haute efficacité énergétique

La réduction durable de la consommation d'électricité passe également par la modernisation des équipements utilisés dans les ménages, les administrations, les entreprises, les exploitations agricoles et les installations industrielles.

L'Association El-Aman recommande de :

- Encourager l'acquisition d'équipements électroménagers à **haute efficacité énergétique** ;
- Promouvoir **les systèmes performants** de climatisation, de chauffage et de production d'eau chaude ;
- Favoriser **l'utilisation de pompes à eau à haut rendement**, tant dans les habitations que dans les secteurs agricole, tertiaire et industriel ;
- Promouvoir **le renouvellement progressif des équipements énergivores**, notamment les moteurs électriques et les autres équipements électromécaniques, sans préjudice des politiques sectorielles spécifiques ;
- Renforcer **l'étiquetage énergétique** et mettre en place des mécanismes d'incitation financière facilitant l'accès des consommateurs à des équipements plus performants.

Axe 6 : Accélérer le développement des énergies renouvelables

La transition énergétique ne pourra être pleinement réussie sans un développement progressif des énergies renouvelables, en complément des efforts de maîtrise de la consommation.

À cet effet, l'Association El-Aman recommande de :

- **Encourager l'autoproduction d'électricité** à partir des énergies renouvelables pour les ménages, les entreprises, les exploitations agricoles et les collectivités locales ;
- Mettre en place **des mécanismes de soutien financier**, fiscal et tarifaire favorisant les investissements dans les énergies renouvelables et les équipements à haute efficacité énergétique ;
- Permettre **le rachat du surplus d'électricité** produite par les installations photovoltaïques, dans un cadre réglementaire clair et progressif ;
- Développer **des projets pilotes** utilisant les énergies renouvelables dans le secteur agricole, notamment pour le pompage de l'eau et l'irrigation ;

Axe 7 : Faire de l'État un acteur exemplaire

L'État doit être le premier moteur de la transition énergétique. Les administrations, les établissements publics et les entreprises publiques doivent constituer des références nationales en matière de maîtrise de l'énergie.

L'Association El-Aman propose de :

- Intégrer systématiquement **des objectifs de performance énergétique** dans les programmes publics de logements, d'équipements et d'infrastructures ;
- Mettre en œuvre des programmes de **rénovation énergétique** des bâtiments publics, en priorité les écoles, les universités, les établissements de santé, les administrations et les équipements collectifs ;
- Généraliser **les audits énergétiques** des bâtiments publics et assurer le suivi des recommandations formulées ;
- **Responsabiliser les gestionnaires publics** au regard des performances énergétiques de leurs établissements, à travers des indicateurs mesurables et des objectifs de résultats.

Axe 8 : Développer une culture nationale de la maîtrise de l'énergie

La réussite de la transition énergétique repose également sur l'évolution des comportements et sur l'ancrage d'une véritable culture de la sobriété énergétique.

L'Association El-Aman recommande de :

- Intégrer progressivement **l'éducation à la maîtrise de l'énergie** et à la protection des ressources naturelles dans les programmes scolaires, universitaires et de la formation professionnelle ;
- Mobiliser **les mosquées, les associations, les collectivités locales et les établissements d'enseignement** comme relais permanents de sensibilisation ;
- Développer des partenariats avec **les médias publics et privés** afin de promouvoir les bonnes pratiques, de valoriser les initiatives locales et de diffuser une culture de l'efficacité énergétique ;
- Publier **des guides pratiques** destinés aux ménages, aux collectivités et aux gestionnaires des bâtiments publics concernant les économies d'énergie, la gestion de l'éclairage et les équipements performants.

Axe 9 : Valoriser les bonnes pratiques et encourager l'innovation

La maîtrise de l'énergie doit être encouragée par des mécanismes de reconnaissance, d'incitation et de responsabilisation.

À cet effet, l'Association El-Aman propose de :

- Instituer un **Prix national annuel de la Haute Performance Énergétique**, destiné à distinguer les projets exemplaires dans les secteurs du bâtiment, des collectivités locales, de l'industrie, de l'agriculture et des services ;
- Créer un **Prix Énergie** récompensant les initiatives citoyennes et associatives en faveur de la maîtrise de l'énergie ;
- Promouvoir des **labels nationaux** valorisant les bâtiments, équipements et collectivités exemplaires ;
- Développer **une culture de l'évaluation des performances**, fondée sur des mécanismes de reconnaissance des meilleures pratiques et, lorsque cela est justifié, sur la responsabilisation des gestionnaires publics.

Axe 10 : Assurer le suivi, l'évaluation et la transparence

La réussite d'une politique nationale de maîtrise de l'énergie exige un suivi permanent, une évaluation objective des résultats et une information transparente des citoyens.

L'Association El-Aman recommande de :

- Définir des indicateurs nationaux de performance énergétique permettant d'évaluer les progrès réalisés ;
- Publier périodiquement un rapport national sur la maîtrise de l'énergie et les économies effectivement réalisées ;
- Mettre en place une plateforme numérique facilitant l'accès aux données, aux programmes et aux résultats obtenus ;
- Evaluer régulièrement les projets pilotes afin de favoriser la diffusion des expériences réussies ;
- Associer les universités, les centres de recherche, les experts et la société civile à l'évaluation des politiques publiques et à l'amélioration continue des dispositifs mis en œuvre.

CONCLUSION

La maîtrise de l'énergie ne peut plus être considérée comme une simple politique sectorielle. Elle constitue aujourd'hui un impératif stratégique au service de la souveraineté nationale, de la sécurité énergétique, de la compétitivité économique et du développement durable.

L'Algérie dispose d'atouts considérables : une volonté politique affirmée, des compétences nationales reconnues, des institutions spécialisées, un potentiel important en matière d'énergies renouvelables ainsi que des ressources humaines capables de relever ce défi. Il s'agit désormais de franchir une nouvelle étape en faisant de l'efficacité énergétique une exigence transversale, intégrée à l'ensemble des politiques publiques.

La présente contribution ne vise pas à dresser un bilan des actions entreprises, mais à enrichir la réflexion nationale par des propositions concrètes, réalistes et complémentaires, élaborées dans un esprit de concertation et d'intérêt général.

L'Association El-Aman est convaincue que les associations de consommateurs et, plus largement, la société civile, ont vocation à être des partenaires des pouvoirs publics. Leur rôle ne doit pas se limiter à la sensibilisation des citoyens ; elles peuvent également contribuer à l'identification des besoins, à l'évaluation des politiques publiques, à la diffusion des bonnes pratiques et à la formulation de propositions susceptibles d'améliorer l'action publique.

La réussite de la politique nationale de maîtrise de l'énergie suppose une mobilisation collective associant l'État, les collectivités locales, les entreprises publiques et privées, les universités, les centres de recherche, les médias, les associations et les citoyens.

Préserver aujourd'hui nos ressources énergétiques, améliorer notre efficacité énergétique et réduire le gaspillage constituent un investissement stratégique pour l'avenir de notre pays. Chaque kilowattheure économisé contribue à renforcer la souveraineté énergétique de l'Algérie, à préserver ses ressources naturelles et à garantir aux générations futures le droit de bénéficier d'un patrimoine énergétique durable.

L'Association El-Aman réaffirme sa disponibilité pour participer, aux côtés des institutions de la République, à toute démarche de concertation, de réflexion ou d'expertise visant à renforcer la politique nationale de maîtrise de l'énergie et d'efficacité énergétique, dans le seul intérêt de la Nation.

SYNTHÈSE DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Afin de faciliter la lecture et l'exploitation de cette contribution, l'Association EL-Aman résume ses principales recommandations comme suit :

1. **Renforcer la gouvernance nationale de la maîtrise de l'énergie et la coordination entre les secteurs concernés.**
2. **Faire de la performance énergétique une exigence réglementaire dans les permis de construire, les projets publics et les cahiers des charges des grands maîtres d'ouvrage.**
3. **Généraliser l'architecture bioclimatique, l'isolation thermique, les matériaux performants et la rénovation énergétique des bâtiments.**
4. **Moderniser les réseaux d'éclairage public grâce au LED, à la télégestion, aux audits et aux programmes de maintenance.**
5. **Encourager l'utilisation d'équipements et de systèmes à haute efficacité énergétique, notamment dans les secteurs résidentiel, tertiaire, agricole et industriel.**
6. **Accélérer le développement des énergies renouvelables, des réseaux intelligents et des capacités de stockage.**
7. **Faire de l'État un acteur exemplaire en matière de performance énergétique des bâtiments et équipements publics.**
8. **Développer une culture nationale de la maîtrise de l'énergie à travers l'école, l'université, la formation professionnelle, les mosquées, les médias et la société civile.**
9. **Mettre en place des mécanismes d'incitation, de reconnaissance et de responsabilisation, notamment par l'instauration d'un Prix national de la Haute Performance Énergétique.**
10. **Assurer un suivi permanent des politiques publiques au moyen d'indicateurs de performance, d'évaluations régulières et d'une communication transparente sur les résultats obtenus.**